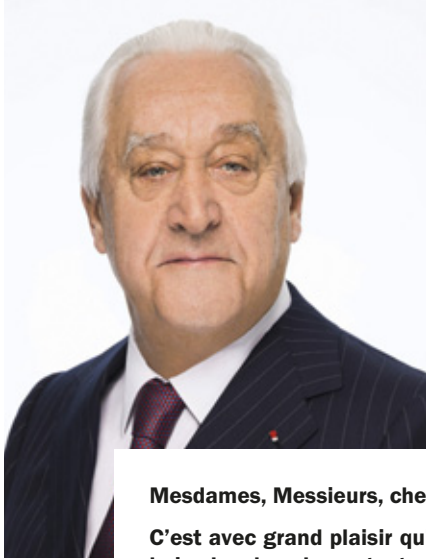




# MESSAGE DE LAURENT BURELLE AUX ACTIONNAIRES



**Mesdames, Messieurs, chers actionnaires**

**C'est avec grand plaisir qu'après deux années pendant lesquelles notre Assemblée Générale a dû se tenir à huis clos dans le contexte de la pandémie de Covid-19, nous nous retrouverons, pour cet important moment de démocratie actionnariale.**

**Face aux challenges et aux évolutions technologiques et sociétales de la mobilité, Plastic Omnium est armé pour faire face aux changements technologiques qu'une société fondée sur l'innovation doit affronter dans les années à venir.**

**Nos équipes sont prêtes à relever le défi.**

***Prenez soin de vous et à très vite,***

**LAURENT BURELLE**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMMENT POSER VOS QUESTIONS

### COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE OFFRE LA POSSIBILITÉ À SES ACTIONNAIRES DE POSER LEURS QUESTIONS EN AMONT OU PENDANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En tant qu'actionnaire, vous pouvez poser vos questions :

- En amont de l'Assemblée Générale. Pour cela, nous vous invitons à envoyer dès à présent vos questions écrites par e-mail via [investor.relations@plasticomnium.com](mailto:investor.relations@plasticomnium.com). Conformément à l'article R. 225-84 du Code de commerce, pour être prises en compte, ces questions doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier.
- Pendant l'Assemblée Générale vous pourrez poser vos questions :
  - à distance par écrit directement sur la plateforme de visioconférence : [https://channel.royalcast.com/landingpage/plasticomnium-fr/20220421\\_1/](https://channel.royalcast.com/landingpage/plasticomnium-fr/20220421_1/)
  - en présentiel, en le signalant directement aux hôtes présentes sur le site.

Dans tous les cas, la société procédera à la vérification de votre qualité d'actionnaire.

### SEULS LES ACTIONNAIRES DE COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE POURRONT POSER DES QUESTIONS EN DIRECT LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Les personnes qui pourront poser des questions seront :
  - les actionnaires inscrits au nominatif ou les actionnaires au porteur ayant pris part au vote pour lesquels aucune formalité préalable ne sera demandée ;
  - les actionnaires inscrits au porteur et n'ayant pas pris part au vote qui auront au préalable fourni un justificatif de leur qualité d'actionnaire en envoyant celui-ci par e-mail via [investor.relations@plasticomnium.com](mailto:investor.relations@plasticomnium.com).
- Les actionnaires au porteur n'ayant pas voté et n'ayant pas transmis de justificatif de leur qualité d'actionnaire ne pourront donc pas poser leurs questions.

Le service Actionnaires de Compagnie Plastic Omnium SE se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Tout actionnaire a la faculté de poser des questions auxquelles le Conseil d'Administration répondra au cours de l'Assemblée. Conformément à la législation en vigueur, une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu ou porteront sur le même objet. La réponse à une question écrite sera réputée avoir été donnée dès lors qu'elle figurera sur le site Internet de la société dans une rubrique consacrée aux questions-réponses.